



# HénonMag

N° 9  
Automne  
2016

*Journal d'information de la commune d'Hénonville*



## Le mot du Maire

Elu le 24 juin 2016, c'est avec émotion que je rédige cette première page de notre journal municipal. Je suis fier d'animer une équipe en partie renouvelée lors des élections du mois de juin dernier et de profiter de l'expérience de chacun et de chacune pour le mettre au service au profit de la commune pour le bien tous et de toutes.

Les actions que nous avons engagées hier commencent à porter leurs fruits aujourd'hui, c'est le cas de la subvention des façades dont plusieurs habitants ont déjà pu bénéficier pour mettre en valeur leur patrimoine et par ricochet celui du village tout entier. Nous espérons que plusieurs d'entre vous saisiront cette opportunité.

Nous avons également lancé plusieurs dossiers importants pour l'aménagement et la mise en valeur de notre territoire riche d'un patrimoine exceptionnel.

- Nous avons relancé le dossier concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui verra le jour dans deux ans.
- C'est aussi l'élaboration d'un cahier des charges pour la sélection d'un bureau d'études pour des prestations intellectuelles pour analyser la situation piétonne, cycliste, routière sur l'ensemble du territoire pour un aménagement adapté des rues, des parkings et des espaces.
- Nous réalisons également le même cahier des charges pour l'ensemble des bâtiments communaux pour leur modernisation et leur aménagement pour tenir compte de l'évolution de nos besoins. (Cantine, logements, buvette, au stade, etc...)

Pour l'ensemble de ces dossiers, les associations, les habitants et les acteurs économiques seront consultés, plusieurs réunions publiques de consultations et d'informations seront organisées dont les premières auront lieu au début de l'année 2017.

En attendant, l'équipe municipale a lancé plusieurs actions, dont certaines sont déjà visibles, l'enlèvement des tags, l'aménagement extérieur du cimetière, la réfection des routes, des trottoirs, la cour de l'école. D'autres sont beaucoup moins visibles, comme le remplacement de l'armoire électrique de la chaufferie de l'école, le chauffage du pavillon des audiences, etc...)

Vous trouverez, comme vous en avez l'habitude maintenant, tous ces sujets à l'intérieur de ce journal, et toutes les informations utiles de votre commune.

Enfin, comme vous nous l'avez demandé, nous allons ouvrir la mairie le samedi matin, sur rendez-vous pour traiter tous vos dossiers qui nécessitent un passage en mairie, et bien sûr, je reçois également sur rendez-vous toute personne qui en fait la demande auprès de la secrétaire.

L'équipe municipale et moi-même vous préparons les festivités de cette fin d'année et espérons vous y rencontrer.

Le Maire  
Hervé LE MAREC

### Marché de Noël

Le Château d'Hénonville se fera beau pour recevoir tous ses visiteurs et ses exposants à l'occasion du marché de Noël qui aura lieu les 3 et 4 décembre. Petits et grands pourront glaner de nombreuses idées cadeaux.

### Noël des anciens

Le 17 décembre à partir de 9H00 les colis de nos anciens seront distribués par le conseil municipal .

### Goûter Spectacle de Noël

Pour rentrer dans la magie des fêtes de fin d'année, un **GOUTER SPECTACLE DE NOËL** sera organisé au château le samedi 10 décembre à partir de 15h00 pour tous les enfants âgés de 3 à 11 ans et domiciliés sur la commune d'Hénonville. Venez nombreux.

### ÉCOLE

#### Rentrée scolaire

Les 107 enfants inscrits pour l'année 2016/2017 ont bien repris le chemin de l'école en date du 1er septembre 2016 avec comme nouveautés : une cour dont l'enrobé venait tout juste d'être terminé, et une modification des plages horaires des rythmes scolaires, pour toutes les classes, ils auront désormais les Temps d'Activités Périscolaires le mardi et vendredi de 15h00 à 16h30.

Du côté de la garderie, compte tenu de la faible fréquentation le matin à l'ouverture à 7h00, la mairie a décidé de n'ouvrir le matin qu'à partir de 7h30, mais en laissant toutefois la possibilité aux parents d'inscrire leurs enfants à 7h00 sur demande exceptionnelle et sans subvention de la commune sur cette plage horaire.

Pour le mois de septembre, nous enregistrons déjà une bonne fréquentation, soit au périscolaire de 7h30 à 8h30 environ 15 enfants, le midi environ 60 enfants mangent à la cantine, contre une quarantaine l'année dernière, et le soir 35 enfants restent au périscolaire, contre une vingtaine l'année dernière.

**Nous rappelons que toute absence et retard (surtout à la fermeture de 19h) doit impérativement être signalée au numéro spécial ALSH d'Hénonville : 03 44 12 38 20 et que chaque famille s'expose désormais à des pénalités financières et même, en cas de récidive, à l'exclusion de son enfant.**

Sophie LUSSON

### Etat Civil (déclarés en mairie)

#### **Naissances :** Bienvenue!

Benabdeljalil--Melloni Wacil 11/03/2016  
Marques Jean-Baptiste 15/03/2016  
Hébrard de Veyrinas Matthieu 18/03/2016  
Huard Savry Léa 10/04/2016  
Bazin Jules 15/04/2016  
Cossard Lucie 16/07/2016  
Rasschaert Zélie 10/08/2016

Ribeiro Carvalho Sandro 09/05/2016  
Chevreux Lou 16/05/2016  
Hamouche Léana 26/05/2016  
Firmy Lorenzo 28/05/2016  
Wanner Théo 14/07/2016  
Chitel Olivia 20/07/2016

#### **Mariages :** Vive les mariés

Le Priol Philippe et Bescont Martine 14/05  
Potier Xavier et Collin Audrey 11/06  
Plantier Claude et Udol Christel 11/06

#### **Décès :** Sincères condoléances

Mme BERGONZI Jeanne Marie 02/01/216  
Mme Nowacky Josephine 07/06/2016



## Travaux



Depuis le mois de juin nous avons réalisés plusieurs interventions notamment sur les routes et les trottoirs en attendant des travaux beaucoup plus importants. Tous les trous ont ainsi été rebouchés par des techniques classiques en ce qui concerne l'enrobé rouge pour les trottoirs de la rue Bamberger, talon et la cour de l'école, par injection à froid en ce qui concerne l'enrobé noir.

Nous élaborons actuellement, avec l'aide de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise, un cahier des charges pour la réalisation d'un schéma directeur dont la mission vise à analyser la

situation routière, piétonne et cycliste sur l'ensemble des voiries de la commune. Deux réunions publiques seront organisées pour associer les habitants à cet ambitieux projet.



Egalement réalisé pendant l'été le nettoyage de l'abri situé sur la place devant le château et les murs d'enceinte du transformateur Bamberger situé au-dessus du calvaire.

L'armoire électrique de la chaufferie de l'école, non-conforme, a été remplacée avant la remis en service du chauffage.

Nous sommes en cours de préparation d'un dossier auprès du syndicat d'énergies de l'Oise pour le nettoyage de ce poste et la réalisation de fresques sur les 4 cotés. Plusieurs propositions nous sont déjà parvenues, nous attendons les dernières avant de déposer le dossier, ces travaux seront financés par ENEDIS (ex ERDF) et seront réalisés dans le courant de l'année 2017, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas procédé au nettoyage du poste.



## Travaux à venir

D'autres travaux sont programmés et seront réalisés dans le courant octobre 2016 :

La remise en état de la place et du terrain de boules devant le château.

L'installation du chauffage dans le pavillon des audiences pour pouvoir utiliser ces bâtiments toute l'année.

Le marquage des routes, des stops, des arrêts bus et des places de parking en attendant l'aménagement définitif des routes et des trottoirs.

La remise en état du trottoir devant le cimetière avec un aménagement d'un bac à fleurs pour mettre en valeur l'entrée du village et Le remplacement des fenêtres de la mairie et l'isolation du grenier. D'autres travaux sont programmés en fin d'année 2016 et en début d'année 2017 :

Le remplacement de toutes les armoires de commande de l'ensemble de l'éclairage de la commune avec le remplacement de l'éclairage de la cour de l'école qui fonctionnera uniquement sur présence de personnes et enfin le remplacement des 4 éclairages non-conformes rue du Mesnil, l'installation de 4 mâts et lanternes rue de la chaînée, d'un mât et d'une lanterne sur le parking à proximité et enfin l'installation d'un mât et d'une lanterne rue talon (HLM) et la réalisation d'un parking éclairé pour le stade et le gymnase.

Autres travaux prévus et réalisés en 2017 par la communauté de communes des sablons sur la commune :

La restauration et la réhabilitation du pavillon des jardiniers (pavillon Est) avec la conviction de s'ancrer dans le contexte fonctionnel contemporain du site pour un l'aménagement du pavillon en chambres d'hôtes ainsi que la restauration de l'église, le choix de l'architecte est actuellement en cours.

Hervé LE MAREC

### INFOS RECYCLAGE

Dorothee Bellanger a arrêté la récupération de divers articles en vue du recyclage. Mais la collecte des stylos continue et se fera désormais par Elsa MAUBERT via l'école ou avec les poubelles des bouchons plastiques le lundi devant la grille de la mairie. Merci de ne pas mélanger les récoltes !

De même, pour les T disc et gourdes de compotes, merci de vous renseigner auprès de la brigade Terracycle du 95 ([morganethi@hotmail.com](mailto:morganethi@hotmail.com)). En ce qui concerne les bouchons liège, vous pouvez accéder à tous les points de collecte en recherchant sur internet "planète liège", sachant que le plus proche est à Pontoise ou l'Isle Adam.

Poids au compteur bouchons à la date du 7 octobre 2016 : 1415 Kg



### Nouveau dans la commune !

Rejoignez le Réseau social GED

qui rassemble localement tous les citoyens pour s'entraider, s'échanger nos savoir faire et passions, faire connaître nos activités professionnelles ou associatives locales.

Jusqu'au 30 septembre : Votre Droit d'accès PREMIUM à la plateforme GED : GRATUITE (soit 12€/ an économisé) . Pré-Inscrivez-vous [www.ged-world.org](http://www.ged-world.org)

Plus on sera nombreux sur cette plateforme, plus riches seront nos échanges. Des échanges qui nous rassemblent et nous ressemblent !!

Avec le Réseau GED, Tout le monde y trouve son compte pour faire des économies, aider et se faire aider en trouvant le bon profil près de chez soi. C'est GAGNANT/GAGNANT pour tous.



# C'ÉTAIT YA PAS SI LONGTEMPS

## Nuit des églises 2016 Hénonville



Samedi 2 juillet 2016 à 20h30 pour la 1<sup>ère</sup> fois l'église d'Hénonville participait à la 6<sup>ème</sup> nuit des églises qui se déroule depuis 2011 sur l'ensemble de la France.

Cette soirée était organisée par l'association "les Amis du Château d'Hénonville" avec la participation de la paroisse de Méru et de la municipalité d'Hénonville.

A 20 H 30 la soirée débutait dans l'église par des lectures de Charles Peguy faites par

Philippe ANDRES entrecoupées par des musiques jouées sur le vieil harmonium par l'organiste de Méru François LAPIERRE.

Puis la visite débuta à 21 H par l'extérieur de l'Église, public nombreux était au rendez vous, plus d'une cinquantaine de personnes venue de tout le canton. Le guide conférencier Mr Roland qui pendant 2 heure a commenté le moindre détail de l'architecture amoureux qu'il est des vieilles pierres. Après la visite des extérieurs, celle-ci se poursuivait à l'intérieur avec la description des tableaux, de l'architecture et des statues etc....

A 23 heures durant 1/2 heure le père Pascal Monnier qui s'était déplacé depuis Méru a participé à l'Adoration avec des fidèles paroissiens.

Lors de leur sortie, les visiteurs purent admirer les façades l'église éclairée en bleu grâce au matériel mis à disposition par la municipalité.

Claude Lafontan



Le 04 juin 2016, les ACPG—CATM d'Hénonville et de Neuville-Bosc présidé par Monsieur Bernard GALBRUN ont organisé la commémoration du crash du B17 à la ferme du Coudray. A l'issue de cette cérémonie un verre de l'amitié a été offert.



Le Club de l'Automne d'Hénonville présidé par Monsieur Bernard GALBRUN entouré de 70 convives s'est réuni le dimanche 9 octobre au château pour le repas annuel.

Claude Potier



## Spectacle Son et Lumière "Pagaille au pays des merveilles"

Cela fait presque 7 ans que nous avons posé nos valises à Hénonville : 2 son et lumière, des repas spectacles, 2 journées à thème, 2 murder party, et surtout une foule d'ateliers. Notre dernière création ?

Un spectacle son et lumière baptisé Pagaille au pays des merveilles. Nous ne sommes qu'amateurs et cette adaptation loufoque du conte de Lewis Carroll est loin d'être parfaite mais ô combien pétrie de la générosité des uns et des autres, emplie du bonheur de partager ces moments où le temps s'arrête.

Vous êtes nombreux à avoir perçu le travail caché derrière les décors, les chorégraphies, les costumes : c'est en effet près de 4.000 heures de présence pour l'armée de couturières par exemple ! Sur scène, 150 bénévoles environ : une petite tortue de 4 ans, des familles, des musiciens, des jongleurs, des acrobates, des danseurs, des comédiens, des cavaliers... mais surtout plus de 200 bénévoles qui depuis 2ans édifient cette mosaïque humaine.



Alors merci à vous tous qui avez œuvré de près ou de loin pour la réussite de cette formidable aventure. Un certain nombre d'Hénonvillois participent depuis plus de 6 ans à l'aventure. Alors, nous espérons tout simplement vous voir à chaque fois un peu plus nombreux à venir discuter avec nous ou à rejoindre les troupes.

Amandine Godbille



## Tennis de Table

5ème tournoi de Tennis de Table du COH. Le dimanche 12 juin 2016, la section de tennis de Table présidée par Gérard Ouvrard a organisé son 5ème tournoi annuel. Cet évènement qui est ouvert à tous, licenciés et amateurs, a vu s'affronter dans la joie et la bonne humeur plus de 60 passionnés de la petite balle.

Merci aux commerçants et à la municipalité qui ont permis de récompenser les gagnants.



## AS Hénonville

La saison s'est achevée sur ce Challenge André Saelens remporté par le Real de Madrid (bande de potes) et le Challenge Maurice Soret vétéran remporté par Bornel 2.

Très belle et bonne journée passée dans un pur bonheur et un fair-play comme rarement on a eu. Merci à tous pour cette journée, merci à ceux qui ont préparé et installé, merci aux staffs qui ont assuré de la buvette aux frites, en passant par le barbecue et la caisse. On remet ça l'année prochaine.

En attendant, l'AS Hénonville vous souhaite une bonne rentrée .

Jérôme Thibault





## Journées du du Patrimoine Pose des plaques commémoratives

Traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine en ce 3ème weekend de septembre ayant pour thème la citoyenneté. L'association "Les Amis du Château d'Hénonville" en profitait pour inaugurer 2 plaques commémoratives de personnalités ayant vécu à Hénonville en présence des familles, élus locaux, de

Monsieur Lemarec accompagné de sa collègue méruvienne Madame Ravier, de son adjointe au patrimoine et des habitants.

Docteur Iser Solomon, Pionnier de la Radiothérapie Pierre Massenet, Haut Fonctionnaire de l'Etat, à qui l'on doit le classement du château. L'église, quant à elle se redécouvrait avant les futurs travaux programmés par la CCS.

Éric Soret



## BROCANTE HENONVILLE

Cette année encore la brocante organisée par l'école buissonnière a fait le plein : une soixantaine de participants pour 300m d'objets exposés.

Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs sont venus nombreux pour profiter des bonnes affaires dans le cadre agréable du parc du château.

L'Ecole Buissonnière remercie

chaleureusement tous les bénévoles ainsi que la mairie pour le prêt des nouvelles friteuses et des barbecues. Le test a été concluant ! Ce fut une journée réussie.

Cécile Fos



## Pélé VTT

Du 22 au 26 août, 160 jeunes et animateurs ont participé à l'aventure du Pélé VTT dans le Vexin. De Saint-Clair-sur-Epte à la Cathédrale Saint Maclou de Pontoise. 5 jours de soleil, d'air pur, d'amitié et... de rencontre.

Cette année encore nous avons eu la joie d'accueillir à Hénonville les participants au Pélé VTT pour la nuit

du 24 Une belle ambiance régnait dans le camps, un accueil chaleureux des participants, chacun trouvant sa place, tous "dispo" pour le service, exploit sportif des jeunes porté par leur Foi et la joie d'être ensemble !

Léopold Meurier

*"Pour que cette richesse, poussée par l'espérance, prospère, il faut marcher ensemble, il faut se rencontrer, il faut rêver. Ne perdez pas la Joie de rêver ! Osez rêver ! Pape François"*



### Feu de la saint Jean – Feu d’artifice :

Le 25 Juin a eu lieu à Hénonville les fêtes de la Saint- Jean organisées par la mairie et l’association « l’école buissonnière » ainsi que le club de pétanque d’Hénonville qui a pour l’occasion ouvert une buvette.

Un Concert Pop a été donné avec le groupe « SUGAR LAB », puis les enfants sont venus défiler avec leur lampion pour la retraite aux flambeaux .Le traditionnel feu d’artifice a une fois de plus enchanté les spectateurs venus très nombreux, et sans oublier le feu de la Saint Jean. La soirée qui a attiré plus de 500 personnes s’est terminée en musique avec le groupe « SUGAR LAB ».

Cécile Fos

### Elections municipales partielles juin 2016

Les électeurs et les électrices de la commune ont voté le dimanche 19 juin 2016 pour élire quatre conseillers municipaux dans le cadre des élections municipales partielles. Très peu d’Hénonvillois se sont déplacés pour cette élection, en effet sur 632 inscrits, il n’y a eu que 193 votants 30,53 %.

Les quatre candidats qui se sont présentés ont été élus à une très large majorité.

Bernadette BABIJ a obtenu 181 voix, Gilbert PONCET 180 voix, Sylvie BOITARD 178 voix et enfin Abdeldjabar HABJAB 171 voix.



Bernadette BABIJ

Gilbert PONCET

Sylvie BOITARD

Abdeldjabar HABJAB





## LE PASS PERMIS CITOYEN

**Le 18 octobre dernier, le conseil municipale d'Hénonville a voté le Pass Permis Citoyen.**

Qu'est-ce que le Pass Permis Citoyen?

Atout indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation, il encourage les jeunes oisiens à s'engager dans un projet qui impactera positivement leur vie. En échange d'une action citoyenne de 70h au service d'une collectivité ou d'une association.

Cette expérience lui permettra de renforcer son esprit citoyen, de créer du lien social mais également de bénéficier d'une aide financière de 600€ allouée par le Département.

### **Votre candidature :**

Les démarches sont à effectuer par le jeune. Il doit trouver son organisme d'accueil et en arrêter les modalités (lieu, calendrier, missions) avant le dépôt de sa candidature au conseil départemental.

### **Les critères d'attribution de l'aide :**

Le bénéficiaire s'engage à effectuer 70 heures au service d'une structure du secteur non marchand de l'Oise partenaire du Pass Permis Citoyen :

collectivités territoriales, association loi 1901, ateliers et chantiers d'insertion, organismes de sécurité sociale, comité d'entreprise, fondation, établissements de soins... Mais peut aussi proposer une structure de son choix.

Après accord du Conseil départemental, le bénéficiaire dispose d'un délai d'un an pour effectuer son action citoyenne qui pourra être fractionnée et réalisée de manière exceptionnelle dans plusieurs organismes d'accueil.

L'aide de 600 € est versée une fois la contribution citoyenne effectuée et après production de l'attestation de fin de mission par le bénéficiaire.

### **Les critères d'admissibilité du dossier :**

- être âgé de 18 à 19 ans révolus (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt du dossier de candidature,
- être domicilié dans l'Oise (hors résidence universitaire),
- passer son permis de conduire (permis B) pour la première fois,
- être inscrit ou non dans une auto-école, titulaires ou non du code,
- ne pas être bénéficiaire d'autres aides au permis de même nature.

Retrouver l'ensemble des informations, le dossier de candidature , le mode d'emploi et le règlement du Pass Permis Citoyen sur le site de la mairie.

Le Pass Permis Citoyen, c'est parti !



## La communauté de communes des Sablons

Les Sablons, un territoire composé de 22 communes et représentant plus de 36 000 habitants situé à proximité des grandes infrastructures de transports (aéroports de Roissy (50 kilomètres) de Beauvais, autoroute A16...) et des grands centres urbains (50 kilomètres de Paris, 25 kilomètres de Cergy Pontoise et Beauvais).

Un territoire riche en paysages qui ont inspiré les impressionnistes, de son patrimoine bâti et de sa culture industrielle et artisanale.

La communauté de communes des Sablons intervient notamment pour la protection de l'environnement (assainissement et collecte et traitement des ordures ménagères), le développement économique (aménagement de zones d'activités) et l'aménagement et la mise en valeur du territoire (restauration du patrimoine, musée de la nacre, équipements sportifs...).

Création le 01/07/2000 Siège : Villeneuve-les-Sablons

Territoire : 22 communes

Amblainville

Beaumont-les-Nonains

Chavençon

Corbeil-Cerf

Fresneaux-Montchevreuil

Ivry-le-Temple

Le Déluge

Méru

Monts

Neuville-Bosc

Ressons l'Abbaye

Villeneuve-les-Sablons

Andeville

Commune Nouvelle de Bornel

(Anserville - Bornel - Fosseuse)

Esches

Hénonville

La Neuville-Garnier

Lormaison

Commune Nouvelle de St-Crépin Ibovillers

(Montherlant - Saint-Crépin Ibovillers)

Pouilly

Valdampierre

Villotran

La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire constitué de conseillers municipaux représentant chacune des communes membres. Pour le mandat 2014-2020, ils sont au nombre de 55, plus 17 suppléants.

Le conseil communautaire du 11 avril 2014 a élu son bureau pour le mandat 2014-2020. Il comprend 26 membres :

Président : Alain Letellier

Vice-présidents :

Nathalie Ravier, maire de Méru chargée de l'aménagement du territoire et urbanisme) ;

Denis Vanhoutte, maire d'Esches - voiries, transports ;

Michel Tankéré, maire de Chavençon - développement économique et emploi ;

Dominique Toscani, maire de Bornel -sports, pratique et équipements ;

Jean-Charles Morel -Environnement, cadre de vie et mutualisation des services ;

Gérard Lippens, premier adjoint au maire de Méru - bâtiments intercommunaux ;

Autres membres : Les maires qui n'ont pas été élus vice-présidents sont membres du bureau, ainsi que Gérard Lippens, 1er maire-adjoint de Méru.



## Reconnaissez-vous ces images ?



### Message des Archives départementales de l'Oise, ils ont besoin de vous !

Le classement des fonds iconographiques pose parfois des problèmes d'identification. Malgré nos recherches, les photographies présentées ici sont demeurées « muettes ». Documentées, elles pourraient retrouver tout leur sens et se révéler une source historique précieuse.

L'idée nous est naturellement venue de faire appel à la collaboration des internautes pour nous aider à inventorier ces images. Nous ne disposons jusqu'alors que des seules informations indiquées sous chacune de ces photographies. Toutes vos propositions, aussi argumentées que possible, seront prises en compte et permettront d'enrichir la base documentaire des collections photographiques départementales.

Une fois ces clichés identifiés, d'autres leur succéderont sur le site afin de faire régulièrement appel à votre perspicacité.

Rendez-vous sur : <http://archives.oise.fr/reconnaissez-vous-ces-images/>

## 2<sup>ème</sup> Salon des expressions artistiques



5 et 6  
novembre 2016  
de 10 h à 17 h  
Entrée libre

Château d'HÉNONVILLE

Inscriptions : 03 44 49 80 33 ou 03 44 49 83 08

Organisé par «Les Amis du Château d'Hénonville»

## 2 nouvelles associations à Hénonville :

### Hénonville initiatives

En charge de la gestion du marché de Noël de la création de nouvelles activités et de la reprise d'activités d'associations en difficultés.

### Le paradis des boutchous et des bouquins

Mise en place d'une bibliothèque pour les petits et les grands, et d'une garderie regroupant des parents et des assistantes maternelles pour organiser des activités pour les enfants de 0 à 3 ans. Au centre de loisirs pour la garderie, pavillon des audiences pour la bibliothèque

Horaires : Garderie, les mardis et jeudis matin de 9H00 à 10H30

Bibliothèque les vendredis de 17H00 à 19H00

## L'équipe de rédaction d'HénonMag :

Bernadette BABIJ , Sylvie BOITARD, Abdeldjabar HABJAB et Léopold MEURIER

## Infos pratiques, commerces et administrations :

**Mairie** : ouverte de 15h30 à 18h lundi, mardi, jeudi, vendredi. Tel : 03 44 49 85 21

**La poste** : ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30.

### Commerces

**La grange aux pains** : ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h. Le dimanche de 7h à 13h30. Pour commander appeler le : 03 44 47 14 66

**Le 421 bar-tabac-loto** : ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 7h à 20h. Le samedi de 8h à 20h. Le dimanche de 8h à 13h.

**Au sens zen/villa royale Spa** : ouvert les lundis de 13h30 à 19h, mardis, jeudis de 10h à 19h30, vendredis de 10h à 21h et le samedi de 10h à 18h. Tel 03 44 05 41 29

**Graineterie Mr SORET** : ouvert les mardis, mercredis, vendredis, samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h Tel : 03 44 08 93 19

**Pizzeria Au Saveur d'Hénonville** : ouvert 6 jours sur 7 , de 11h à 14h30 et de 18h à 22h. Fermé le mardi toute la journée Tel : 03 60 05 76 99

### Les Marchés

**Méru** : Vendredi et Dimanche matin

**Villeneuve les sablons** : Mardi après midi

**Grisy-les Plâtres** : Jeudi après midi

**Saint Crépin-Ibouvilliers** : Samedi matin

**L'Isle Adam (Marché bio)** : place du Tillé Samedi matin

### Garde des enfants

Vous pouvez inscrire vos enfants dans les centres de loisirs suivants :

**Amblainville** : 03 44 22 04 29

**Villeneuve-les-sablons** : 03 44 22 32 23

**Lormaison** : 03 44 08 69 74

### Collecte des déchets

Tous les **mardis** ( à sortir le lundi soir): ordures ménagères, poubelle jaune.

Un **jeudi sur deux** : les verres les 21 janvier, 04 - 18 février, 03 - 17 et 31 mars...

**Encombrants** : Appeler le 03 44 46 38 26, un rendez-vous sera donné dans les 15 jours.

### Cérémonies

**Bénédictio des tombes** le Samedi 12 novembre à 16h30 au cimetière d'Hénonville

**Messe** le samedi 12 novembre à 18h30 à l'Eglise d'Hénonville

**Messe** le samedi 28 janvier à 18h30 à l'Eglise d'Hénonville

### Civisme

Il est demandé de faire en sorte que **tous** les déchets traînant devant les habitations soient ramassés et non laissés à la vue de tout le monde.

**Chiens** : Nous rappelons que les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de faire faire leurs besoins à ces derniers dans le caniveau, pas sur la place du château et loin des pas de porte. C'est une question de paix entre voisins. Merci.

**Stationnement** : Le stationnement ne devrait pas se faire sur les trottoirs dans la mesure du possible. Il serait bon que ceux qui ont la possibilité de mettre leur voiture dans une cour ou un garage le fassent. Des parkings sont à votre disposition. Les trottoirs de notre village ne sont pas larges il est parfois difficile d'y circuler à pied ou avec des poussettes.

### Message de la rédaction :

HénonMag est votre journal communal, c'est avec vous qu'il se fait. N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles ou suggestions qui pourraient l'alimenter.

**Contacts** : Mairie d'Hénonville, ou par mail : [mairie.henonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henonville@wanadoo.fr)